

PLAN D'ACTION 2025-2026

À l'égard des personnes handicapées

(Septembre 2025 à août 2026)



Ville de Saint-Georges

Adopté le 22 septembre 2025, par le conseil municipal

Résolution N° 25-14797

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

TABLE DES MATIÈRES

1 MOT DU MAIRE DE SAINT-GEORGES.....	3
2 MOT DE M. OLIVIER DUVAL.....	4
3 PORTRAIT DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES.....	5
3.1 Présentation des services municipaux.....	5
4 DESCRIPTION DU MILIEU DE VIE.....	8
4.1 Bâtiments municipaux.....	8
4.3 Parcs municipaux.....	9
5 DÉMARCHE.....	11
5.1 Responsabilité.....	11
5.2 Collaboration.....	11
5.3 Élaboration.....	11
5.4 Rédaction, présentation au Conseil municipal et adoption.....	11
5.5 Publication du plan d'action.....	11
6 BILAN DES MESURES.....	12
7 PLAN D'ACTION, NOUVELLES MESURES.....	20
Annexe 1.....	26
Annexe 2.....	27
Annexe 3.....	28
8 QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION.....	29

Ce document est disponible sur support média adapté. Pour en faire la demande, veuillez communiquer avec Marie-Pierre Desjardins, au numéro (418) 228-5555 poste 3305.

Plan d'action 2025 - 2026

PLAN VISANT À IDENTIFIER ET À RÉDUIRE LES OBSTACLES AFIN DE FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

1 | MOT DU MAIRE DE SAINT-GEORGES

La Ville de Saint-Georges réalise chaque année des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap ou une limitation. Ces gestes traduisent notre engagement à faire de notre ville un milieu plus accueillant, mais surtout un endroit où il est plus facile de vivre et de profiter pleinement de tous les services, peu importe les limitations. Pour y parvenir, nous élaborons chaque année un plan d'action qui nous permet de cibler les besoins et les interventions nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.

L'intégration sociale de nos jeunes et de nos adultes handicapés, que ce soit au niveau physique, sensoriel ou mental est, pour le conseil municipal, une responsabilité essentielle. Depuis plusieurs années, nous avons posé des gestes afin de favoriser l'accessibilité à toutes et à tous. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un défi quotidien. Dans ce même esprit, nous poursuivons nos efforts et nous revoyons notre plan d'action annuellement afin qu'il s'adapte aux nouveaux besoins et à la réalité de chacun.

Dans certains cas, les services offerts peuvent être adaptés selon les besoins des utilisateurs. Cela nous permet de répondre le plus adéquatement possible à leurs attentes, dans le but de réduire ou d'éliminer les obstacles pouvant nuire à leur autonomie.

Le maire,



Claude Morin



2 | MOT DE M. OLIVIER DUVAL

Le plan d'action visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes avec un handicap de la Ville de Saint-Georges est un exercice fait annuellement. Ce plan a pour but de réaliser des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Chacune de ces actions permet aux personnes ayant un handicap d'avoir accès aux mêmes services que l'ensemble des citoyens et leur permet de faciliter la réalisation de leur plein potentiel.

Pour ce faire, nous devons être équitables dans l'ensemble des services que nous offrons et à l'occasion, il faut faire les choses différemment pour permettre leur pleine intégration.

En complémentarité et en collaboration avec les différentes organisations qui interviennent auprès des personnes ayant un handicap, l'ensemble des directions de Ville Saint-Georges réalise des actions cohérentes avec les besoins énoncés par les personnes de sa communauté. Ainsi, que ce soit par l'aménagement et l'adaptation d'infrastructure municipale, par le soutien apporté aux personnes dans la participation à différentes activités, par le soutien financier via différentes subventions ou par la formation offerte à notre personnel, nous sommes assurés que ces actions répondent aux besoins de nos concitoyens.

Je vous invite à porter une attention particulière autour de vous pour que vous remarquiez tout ce qui facilite l'intégration et l'accessibilité aux personnes ayant un handicap. Ces adaptations sont souvent bien plus présentes qu'on ne le croit dans notre quotidien.

Pour finir, j'aimerais aussi féliciter et remercier tous nos partenaires qui soutiennent cette même vision, d'une ville plus inclusive et plus accessible pour tous.

Le conseiller municipal,



Olivier Duval



3 | PORTRAIT DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES

Ville de Saint-Georges est issue du regroupement en 2001 de quatre municipalités. Constituée d'un centre urbanisé, de deux banlieues semi-urbanisées et d'une partie rurale, Saint-Georges compte 34 097* habitants répartis sur un territoire de 202,46 km². Ville entrepreneuriale, riche d'une économie diversifiée, au cœur d'un axe majeur entre Québec et les états de la Nouvelle-Angleterre, notre municipalité offre une panoplie de services. Ville de Saint-Georges profite également d'une qualité de vie des plus appréciable. Forte de ses nombreux parcs et de ses installations sportives et culturelles, elle offre un mélange harmonieux entre la vie urbaine et la nature.

Elle est dirigée par un maire et huit conseillers municipaux. Ville de Saint-Georges compte 475 employés réguliers, temporaires, à temps partiel ou occasionnel (incluant les étudiants).

En tant que Municipalité amie des aînés et en tant que ville dotée d'une politique familiale, Saint-Georges déploie également des mesures qui ont une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille, tout en favorisant l'accessibilité universelle.

3.1 | Présentation des services municipaux

3.2.1 Direction générale

La direction générale est responsable de l'administration de la municipalité. À cette fin, elle planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Ville. Elle voit au respect des orientations politiques du conseil municipal et des décisions prises par celui-ci.

3.2.2 Services techniques

Les Services techniques voient à la qualité de l'eau potable de la Ville et à ce que l'épuration des eaux soit conforme aux normes. Ils s'assurent que les développements de services municipaux ou de projet commerciaux ou industriels soient réalisés selon les standards de la Ville et conseillent les autres services dans les projets d'immobilisations tout en veillant à ce que les projets majeurs demandant un suivi technique soient réalisés selon les attentes. De plus, ils conçoivent des plans et devis de projets d'immobilisations municipales à l'interne ou supervisent les projets donnés à l'externe. Ils assurent également le suivi de la gestion des déchets, de l'éclairage public, du site des neiges usées et de l'aéroport.

3.2.3 Service des travaux publics

Le Service des travaux publics a comme mission d'assurer l'entretien et d'améliorer les infrastructures existantes de la ville avec comme objectif d'offrir aux citoyens un environnement de qualité et sécuritaire.

La division - Réseaux et voirie s'occupe des réseaux d'eau potable, d'égout sanitaire et pluvial, des routes, des trottoirs, des stationnements municipaux ainsi que du déneigement.

*Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

La division – Immeubles et équipements est responsable des bâtiments municipaux excluant les infrastructures sportives, de la gestion du parc de véhicules, des équipements motorisés ainsi que du contrôle animalier.

La division - Signalisation et espaces verts se consacre à la signalisation routière, au marquage de la chaussée et à l'entretien des parcs et espaces verts qui ne sont pas équipés de surfaces sportives ou de modules de jeux (sous la responsabilité du service des loisirs et de la culture).

3.2.4 Service de la sécurité incendie

Le Service de la sécurité incendie a comme objectif de combattre les incendies afin de protéger la vie humaine, limiter les pertes matérielles et rechercher l'origine et la cause de tout incendie. Elle doit voir également à la prévention des incendies en sensibilisant les différents acteurs du milieu.

3.2.5 Service des finances et trésorerie

Le Service des finances a pour principal mandat la gestion des revenus et des dépenses nécessaires au fonctionnement de la Ville. Il assiste le conseil municipal dans la préparation du budget et est responsable de la présentation de l'information financière et du contrôle des opérations budgétaires de Ville de Saint-Georges.

3.2.6 Service des loisirs et de la culture

Le Service des loisirs et de la culture planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées à l'instauration et au développement des programmes de loisirs communautaires, culturels et sportifs de même que les activités se déroulant dans les parcs et centres sportifs de la municipalité, et ce, afin de contribuer à assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens de Ville de Saint-Georges.

3.2.7 Service du secrétariat général et greffe

Le Service du secrétariat général et greffe a comme mission de supporter le conseil municipal dans son processus de prise de décision et de consigner tous les actes officiels de la Ville. Le Secrétariat général et greffe rédige les décisions du conseil soit par résolution ou par règlement, gère la correspondance du conseil de ville, administre les archives municipales, rédige ou supervise toutes les ententes et les contrats impliquant la municipalité, applique la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Une fois aux 4 ans, le greffier et son équipe doivent présider le processus électoral.

3.2.8 Service de l'urbanisme

Le Service de l'urbanisme planifie l'aménagement et le développement du territoire. Le personnel du service veille à l'application de plusieurs règlements municipaux et provinciaux et émet des permis et certificats : règlement de zonage, de construction, de lotissement, politique de protection des rives et du littoral, évacuation des eaux usées des résidences isolées, zonage agricole, etc.

3.2.9 Service des ressources humaines et Services juridiques

Les Services des ressources humaines et juridiques assurent deux mandats. Les ressources humaines s'occupent notamment de la dotation, de la formation de la main-d'œuvre, des relations de travail, du développement organisationnel ainsi que de la santé et sécurité au travail.

Les Services juridiques jouent un rôle-conseil auprès des différents services de la ville et assurent la représentation de la ville devant les tribunaux de diverses instances et coordonnent les mandats externes. Ce service s'occupe également de la gestion des réclamations adressées à la ville et gère le portefeuille d'assurances générales de cette dernière.











3.2.10 Service informatique

Le Service informatique planifie et coordonne la mise en œuvre des technologies informatiques et téléphoniques en concertation avec les services de la Ville. Il assume la direction du développement des systèmes d'information et de télécommunication nécessaires. De plus, il facilite l'accès aux technologies à l'ensemble de l'organisation, afin d'optimiser l'efficacité et l'autonomie des employés.



4 | DESCRIPTION DU MILIEU DE VIE

4.1 | Bâtiments municipaux

- Caserne incendie 
12265, boul. Lacroix
- Centre sportif Lacroix-Dutil (aréna) 
11121, 1^{re} Avenue
- Centre culturel Marie-Fitzbach (incluant la bibliothèque) 
250, 18^e Rue
- Centre de ski 
2800, 107^e Rue
- Espace carpe diem 
10330, boul. Lacroix
- Garage municipal (incluant le Service des travaux publics, les Services techniques et le Service informatique) 
3636, 16^e Avenue
- Hôtel de ville (Services administratifs) 
11700, boul. Lacroix
- Pavillon Alfred-Leblond (parc des Sept-Chutes) 
570, chemin du Parc
- Salle paroissiale St-Jean-de-la-Lande 
810, rue Principale
- Complexe multisport 
2305, 119^e Rue

4.3 | Parcs municipaux

Nous vous invitons à consulter le site internet du Service des loisirs et de la culture afin de connaître l'accessibilité pour chacun de ses parcs. <https://loisirs.saint-georges.ca/>

Parcs et espaces verts 25 parcs municipaux à Saint-Georges		Abreuvoir adapté	Aménagement floral	Balançoires pour handicapés	Baseball	Basketball	Commodités sanitaires	Descente bateaux et quai	Espace vert	Jeux d'eau	Lac ou rivière	Modules de jeux et balançoires	Palet (shuffleboard)	Patins à roues alignées	Pétanque	Pickleball	Piscine	Roller-hockey	Sentiers cyclables	Sentiers vélo de montage	Sentiers pédestres	Skateparc	Soccer	Stationnements	Table de pique-nique adaptée	Tennis	Volleyball de plage	Sculptures Beauce-Art
4255	Parc Bélair (arboretum) Coin 18 ^e Rue et 6 ^e Avenue																											
2055	Île Pozer Entre les deux passerelles																											
4885	Parc des Boisés de l'Ouest 1905, 45 ^e Rue Nord																											
3170	Parc Caron 827, 157 ^e Rue																											
2380	Parc de la 129 ^e Rue Coin 21 ^e Avenue et 129 ^e Rue																											
2415	Parc des Coteaux Coin 2 ^e Avenue et 132 ^e Rue																											
4530	Parc de la Briquade 245, 35 ^e Rue, secteur Ouest																											
1415	Parc de l'Érablière 87 ^e Rue entre 16 ^e et 20 ^e Avenue																											
4712	Parc des Sept-Chutes 1590, 49 ^e Rue Nord, secteur Ouest																											
5205	Parc Donat-Tanguay Avenue Saint-Jean-de-la-Lande																											
5240	Parc de l'OTJ Saint-Jean Avenue Saint-Jean-de-la-Lande																											
5012	Parc Sargan Barrage Sargan																											
1040	Parc du Cap 883, 86 ^e Rue																											
2040	Parc du Centre de ski 2800, 107 ^e Rue																											
2058	Parc des Bâtisseurs 11121, 1 ^e Avenue (centre sportif Lacroix-Dutil)																											
4645	Parc du Domaine des cèdres 2850, 58 ^e Avenue																											
4245	Parc Lacasse 1 ^e Avenue, secteur Ouest Entre 16 ^e et 19 ^e Rue																											
4500	Parc Pomerleau 650, 32 ^e Rue, secteur Ouest																											
2300	Parc Rodrigue 126 ^e Rue																											
4040	Parc Veilleux 530, Avenue Chaudière, secteur Ouest (face à la passerelle)																											
3445	Parc Poulin 10 ^e Avenue, entre 169 ^e et 170 ^e Rue																											
4800	La Halte des moulins 55 ^e Rue Nord et côté Sud de la rivière Pozer																											
3770	Parc Donovan 1385, 193 ^e Rue																											
2003	Espace Carpe Diem 10330, 1 ^e Avenue																											
4050	Parc canin Au bout de l'Avenue de la Chaudière																											

TABLES À PIQUE-NIQUE ADAPTÉES

Parc Bélair (Arboretum)



5 | DÉMARCHE

5.1 | Responsabilité

Le dossier de l'accessibilité des personnes handicapées à Ville de Saint-Georges est traité par le Service des ressources humaines. La Direction des ressources humaines ainsi qu'un chef de Division des ressources humaines sont responsables de l'élaboration et de l'application du plan d'action. Les directeurs des différents services de Ville de Saint-Georges appuient et collaborent également à la mise en œuvre des actions visant à atténuer ou à éliminer les obstacles que rencontrent les personnes ayant des besoins particuliers en raison d'un handicap.

5.2 | Collaboration

La Ville de Saint-Georges travaille de concert avec l'Association des personnes handicapées de la Chaudière (APHC) et le Centre intégré de santé et service sociaux Chaudière-Appalaches (CISSSCA DPD-TSA-RP) afin d'évaluer les besoins des personnes handicapées sur le territoire de la Ville de Saint-Georges. Le but est de bien saisir les besoins des personnes handicapées de la Ville.

5.3 | Élaboration

La Ville réfère les demandes de l'APHC et du CISSSCA DPD-TSA-RP aux services appropriés afin de résoudre les problématiques rencontrées par les personnes handicapées. Le Service des ressources humaines bénéficie de l'entière collaboration de tous les services de la Ville afin de mettre en place de nouvelles mesures et participer à la préparation du plan d'action annuel, le tout supporté par la direction générale.

5.4 | Rédaction, présentation au Conseil municipal et adoption

Le Service des ressources humaines est responsable de la rédaction du projet de plan d'action. C'est au cours du mois d'août que la version finale se termine. La Direction des ressources humaines présente le plan d'action final au comité de direction et par la suite au conseil de ville en septembre.

5.5 | Publication du plan d'action

Conformément à la loi, le plan d'action de la Ville de Saint-Georges doit être rendu public annuellement. Tout d'abord, le plan d'action est présenté au conseil et adopté en résolution. Les conseils de ville sont télédiffusés sur une chaîne locale ainsi que sur YouTube afin d'être accessibles à la population. Ensuite, le plan d'action est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Saint-Georges. Finalement, le plan d'action est transmis aux divers organismes avec lesquels la ville travaille en collaboration pour rendre Ville de Saint-Georges plus inclusive.

6 | BILAN DES MESURES

PLAN D'ACTION (septembre 2024 à août 2025) – BILAN DES MESURES

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Mesures de promotion				
Manque de connaissance de la population envers la participation sociale d'une personne handicapée	Sensibiliser la population pour l'intégration des personnes handicapées	Publications Facebook à l'intention de la population	Dates des publications	Réalisée, publication le 1^{er} et 3 juin 2025
Difficulté pour les accompagnateurs de bien encadrer les enfants qui ont des besoins particuliers	Augmenter le niveau de connaissances des accompagnateurs selon la nature du handicap	Formation spécialisée à l'égard des accompagnateurs de camp de jour dans le but de mieux soutenir les enfants accompagnés	Tenue de la formation	Réalisée les 7 et 11 juin 2025
Les employés en contact avec le public ne savent pas nécessairement comment bien accueillir et servir une personne selon ses incapacités	Augmenter le niveau de connaissances des employés du Complexe multisport sur l'accueil et le service aux personnes handicapées, selon leurs incapacités	Formation pour le personnel du Complexe multisport sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée utilise les installations aquatiques	Tenue de la formation	En cours de réalisation, la formation sera donnée d'ici octobre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Favoriser le déplacement actif et sensibiliser la population aux citoyens à mobilité réduite sur les pistes cyclables	Publications Facebook à l'intention de la population sur les règles favorisant une meilleure cohabitation sur les pistes cyclables (fauteuil roulant, vélo, quadriporteur, marche, etc.)	Date de publication	En cours de réalisation, la publication sera diffusée d'ici octobre 2025
Les employés en contact avec le public ne savent pas nécessairement comment bien accueillir et servir une personne selon ses incapacités	Augmenter le niveau de connaissance des employés sur l'accueil et le service aux personnes handicapées, selon leurs incapacités	Formation et remise du guide mieux accueillir les personnes handicapées aux employés en contact avec le public	Disponibilité du guide aux réceptions des divers services	En continu

Mesures d'accessibilité aux services offerts

Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser l'aménagement de la cour municipale	Permettre une expérience inclusive	Ajout d'un poste de témoin ajustable en hauteur ainsi qu'un espace dédié aux fauteuils roulants dans l'assistance	Réalisation des travaux Annexe 1	Réalisé, mais non prévu au plan d'action précédent
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités de loisirs et de culture	Intégrer les personnes handicapées à une activité culturelle	Collaborer avec des personnes handicapées au lancement et à la tenue d'une exposition culturelle	Lancement et tenue de l'exposition : Un talent pas si différent par l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées	Réalisé, mais non prévu au plan d'action précédent Tenue de l'exposition du 20 mars au 4 mai 2025 et un total de 71 personnes ont été présentes au lancement le 20 mars
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités de loisirs et de culture	Favoriser la participation des personnes handicapées à une activité culturelle	Inviter et accueillir les groupes de cheminement particulier du primaire et du secondaire ainsi que des adultes avec une déficience ou en trauma crânien	Tenue de l'activité et nombre de participants	Réalisé le 20 mars, mais non prévu au plan d'action précédent. Un total de 93 personnes a visité les expositions
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Intégrer les personnes handicapées à une activité sportive	Matériel spécialisé disponible pour l'utilisation des piscines au Complexe multisport (aquatique)	Disponibilité du matériel	En continu
Difficulté d'accéder aux installations culturelles pour les personnes handicapées	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées au Centre culturel Marie-Fitzbach	Mettre à la disposition de la clientèle un fauteuil roulant	Disponibilité du fauteuil roulant	En continu

Difficulté pour les familles d'accéder à des ressources pour les soutenir dans le développement du langage de leurs enfants	Rendre accessible des outils favorisant le développement du langage des enfants	Mise en place du programme biblio-jeux qui permet de rendre accessible des jeux éducatifs pour les enfants de 1 à 12 ans à la bibliothèque municipale. Ces derniers sont accompagnés d'une fiche d'orthophonistes de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin de permettre d'exploiter chaque jeu à son plein potentiel	Disponibilité des jeux éducatifs	En continu
Difficulté pour les personnes avec une déficience visuelle d'utiliser des postes de travail à la bibliothèque	Rendre accessible l'informatique aux personnes avec une déficience visuelle	Logiciel disponible pour un poste de travail à la bibliothèque	Disponibilité du logiciel	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les aménagements du jardin communautaire	Permettre une expérience inclusive	Présence de bacs de jardinage surélevé au jardin communautaire	Disponibilité des bacs de jardinage surélevés	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités culturelles	Permettre une expérience inclusive	Livres audios et une collection de livres numériques disponibles à la bibliothèque municipale	Disponibilité de livres audios et numériques	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités liées au loisir, au tourisme et à la culture	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées	Carte d'accompagnement loisir disponible qui accorde la gratuité d'entrée pour l'accompagnateur d'une personne handicapée	Remise de la carte d'accompagnement loisir	En continu

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Difficulté pour les personnes en situation de handicap d'accéder à un emploi	Améliorer la visibilité de nos offres d'emploi aux personnes en situation de handicap	Envoyer les offres d'emploi disponibles à l'organisme SEMO Chaudière-Appalaches	Date d'envoi	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès à un emploi	S'assurer d'effectuer un processus de recrutement sans discrimination	Remise du guide « Recruter sans discriminer » au comité de sélection lors d'un processus de recrutement	Remise du guide : « Recruter sans discriminer »	En continu

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et installations

Trottoir difficilement accessible ou inexistant	Améliorer l'accessibilité des lieux et édifices publics	Réfection et construction de trottoirs	Réalisation des travaux Abaissement de trottoirs : -Intersection 94 ^e Rue et boul. Lacroix -Intersection 90 ^e Rue et boul. Lacroix -Intersection 175 ^e Rue et boul. Lacroix -Rayon nord 21 ^e Rue -Coin sud 25 ^e Rue Réfection : -120 ^e Rue # 191 à 2 ^e Avenue -1 ^{re} Avenue Ouest -22 ^e Rue à # 2230 Nouveaux trottoirs : -10 ^e Avenue 150 ^e Rue à 151 ^e Rue -Secteur Hôtel de Ville -Secteur 1 ^{re} Avenue/Canac	En cours de réalisation. Les travaux seront terminés en novembre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès aux stationnements qui leurs sont dédiés	Sensibiliser la population à respecter les espaces de stationnement pour les personnes handicapées	Publication Facebook à l'intention de la population pour les sensibiliser à l'utilisation des espaces de stationnement pour personnes handicapées	Date de la publication	Réalisé le 3 juin 2025

Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de se déplacer	Avoir une vision des problématiques rencontrées par les personnes ayant une déficience visuelle sur l'utilisation du Taxibus	Avoir sur le conseil d'administration une personne ayant une déficience visuelle	Nomination du conseil d'administration du Taxibus	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées de traverser l'intersection de la 107 ^e Rue et la 1 ^{re} Avenue	Permettre aux personnes handicapées de traverser de façon sécuritaire	Ajout de signaux sonores à la traverse de piétons Est-Ouest du feu de circulation de la 107 ^e Rue et la 1 ^{re} avenue	Réalisation des travaux	Réalisé en juin 2025 mais non prévu au plan d'action précédent
Difficulté d'avoir accès aux résidences en milieu isolé	Améliorer l'accessibilité des résidences en milieu isolé	Installer les numéros civiques en bordure de la route	Réalisation des travaux	En cours de réalisation, fin des travaux prévus pour novembre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès à l'établissement du Taxibus	Améliorer l'accessibilité de l'établissement du Taxibus	Ajout d'une porte à accès automatique à l'établissement du Taxibus	Réalisation des travaux	Réalisé le 28 septembre 2024
Difficulté pour les personnes handicapées de traverser l'intersection 32 ^e Rue et boul. Dionne	Permettre aux personnes handicapées de traverser de façon sécuritaire	Ajout d'un feu de circulation ainsi que d'un signal sonore pour une traverse de piétons à l'intersection 32 ^e Rue et boul. Dionne	Réalisation des travaux	Réalisé le 29 avril 2025
Difficulté pour les personnes handicapées d'adapter un domicile	Diminuer les coûts pour construire une nouvelle résidence adaptée	Offrir la subvention pour nouvelle construction résidentielle adaptée Abolition des frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée du règlement sur l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation	Subvention disponible	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès à un stationnement adapté pour eux	Améliorer la disponibilité du stationnement pour personnes handicapées et sa conformité	Mise en place de nouvelles normes touchant le stationnement pour les personnes handicapées en s'inspirant du « Guide en matière de stationnement pour personnes handicapées à l'intention des municipalités »	Normes pour les stationnements pour personnes handicapées	En continu

Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Améliorer la connaissance des intervenants du milieu et des personnes handicapées sur l'accessibilité du Complexe multisport	Ajouter l'information d'accessibilité pour le Complexe multisport sur le site internet du Service des loisirs et de la culture	Mise à jour du site internet	Réalisée et mise en ligne septembre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées de se déplacer pour faire une demande de permis	Rendre plus accessible la demande de permis pour les travaux les plus courants	Service de demande de permis en ligne	Service en ligne	En continu
Difficulté à se déplacer pour une personne handicapée physiquement afin d'assister aux séances du conseil de ville	Rendre accessibles les séances du conseil de ville	Les séances du conseil de ville sont disponibles : - Télédiffusées sur une chaîne locale; - Mises en ligne sur le site internet de la Ville de Saint-Georges; - Rediffusées sur YouTube	Diffusion des séances du conseil de ville	En continu

Mesures d'adaptation aux situations particulières, situation d'urgence, sécurité civile

Difficulté dans l'évacuation de personnes handicapées lors de sinistres	Établir un protocole pour l'évacuation des personnes handicapées	Mise à jour du plan des mesures d'urgence du centre culturel Marie-Fizbach en tenant compte des personnes handicapées	Mise en place du plan des mesures d'urgence	Reportée en 2026
Difficulté dans l'évacuation de personnes handicapées lors de sinistres	Sensibiliser et fournir des informations pratiques pour améliorer la sécurité des personnes handicapées en cas d'urgence	Produire un document d'informations sur les technologies et équipements adaptés en cas d'incendie et le distribuer aux organismes et personnes handicapées	Date d'envoi	En cours de réalisation, le document sera envoyé en décembre 2025
Les citoyens ne connaissent pas l'existence du registre des personnes handicapées ayant besoin d'assistance en situation d'urgence	Promouvoir l'inscription des citoyens handicapés au programme secours adapté	Réaliser une vidéo d'information portant sur le programme de secours adapté et le diffuser sur les réseaux sociaux	Vidéo disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Georges	En continu

Difficulté à communiquer rapidement et efficacement avec la population	Rejoindre rapidement les citoyens lors d'un sinistre	Mise en place d'un logiciel de messagerie CITAM (message enregistré, message texte, courriel) afin de rejoindre rapidement les citoyens	Logiciel de messagerie CITAM en place	En continu
Difficulté à évacuer une personne handicapée	Faciliter l'évacuation d'une personne handicapée	Mise en place d'un espace de circulation suffisant pour accueillir une personne en fauteuil roulant dans la roulotte de décontamination utilisée lors des interventions des pompiers	Procédure mise en place	En continu

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

Difficulté pour les personnes handicapées de participer aux événements de la ville	Améliorer l'accessibilité aux toilettes	Installer une toilette adaptée lors des événements populaires organisés par la Ville à l'espace Carpe Diem	Toilette adaptée disponible	Réalisé
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les aménagements dans certains parcs	Permettre une expérience inclusive de plein air dans le parc des Bâtisseurs et au parc Bélair	Achat et mise en place de tables à pique-nique adaptées aux fauteuils roulants au parc des Bâtisseurs et au parc Bélair	Mise en place des tables à pique-nique	Réalisé
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser l'abreuvoir au centre culturel Marie-Fitzbach	Permettre une expérience plus inclusive au centre culturel Marie-Fitzbach	Acheter et mettre en place un abreuvoir adapté aux fauteuils roulants	Mise en place de l'abreuvoir Annexe 2	Réalisé
Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	Améliorer la participation des enfants handicapés	Procéder à l'achat d'accessoires sensoriels et d'équipements tels que des coussins de sol, des coussins lourds, une tente, des coquilles, etc.	Accessoires sensoriels et équipements adaptés disponibles	En continu
Le manque d'accessibilité pour les personnes handicapées aux biens ou services fournis par la ville	Assurer l'exercice des droits des personnes handicapées lors des procédures d'approvisionnement	Modifier la politique d'approvisionnement en y intégrant la mention de tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées aux biens ou services faisant l'objet d'une procédure d'approvisionnement	Mise en application de la politique d'approvisionnement	En continu

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées ; notamment dans les lois, les règlements, les normes, les directives et les programmes sous la responsabilité de l'organisation

Difficulté pour les enfants handicapés d'intégrer un camp de jour	Améliorer l'intégration des enfants handicapés au camp de jour	Embaucher des accompagnateurs pour favoriser l'intégration de jeunes ayant un handicap (physique ou intellectuel) afin de pouvoir s'intégrer et participer aux activités	Dates des rapports d'embauche	Réalisée Dépôt d'un rapport d'embauche de 22 animateurs-accompagnateurs à la séance du 26 mai 2025
Le manque d'accessibilité pour les personnes handicapées aux biens ou aux services fournis par la ville.	Assurer l'exercice des droits des personnes handicapées lors de procédures approvisionnement	Modifier le règlement sur la gestion contractuelle en y intégrant la mention de tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées en fonction du bien ou du service faisant l'objet d'une procédure d'approvisionnement	Date de résolution de la modification du règlement sur la gestion contractuelle	Reportée en 2026
Difficulté pour les enfants handicapés de participer à des activités de loisir	Favoriser la socialisation et la participation des enfants handicapés	Installation de l'application BIBA sur le module de jeux du parc Poulin	Mise en place de l'application	En continu
Difficulté pour les accompagnateurs de bien encadrer les enfants qui ont des besoins	Augmenter le niveau de connaissance des accompagnateurs aux enfants selon leurs incapacités	Signature d'un protocole d'entente de collaboration et de soutien au programme de camp de jour de la ville et le CISSS de Chaudière-Appalaches. Elle prévoit que le CISSS offre de la formation et du soutien-conseil au personnel du camp de jour ainsi que des plans d'interventions sur mesures pour certains enfants	Protocole d'entente de collaboration	En continu

7 | PLAN D'ACTION, NOUVELLES MESURES

PLAN D'ACTION (septembre 2025 à août 2026) – NOUVELLES MESURES

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Mesures de promotions					
Manque de connaissance de la population envers la participation sociale d'une personne handicapée	Sensibiliser la population pour l'intégration des personnes handicapées	Publications Facebook à l'intention de la population	Dates des publications	Service des communications et des ressources humaines	août 2026
Difficulté pour les accompagnateurs de bien encadrer les enfants qui ont des besoins	Augmenter le niveau de connaissances des accompagnateurs selon la nature du handicap	Formation spécialisée à l'égard des accompagnateurs de camp de jour dans le but de mieux soutenir les enfants accompagnés	Tenue de la formation	Service des loisirs et de la culture	Juillet 2026
Les employés en contact avec le public ne savent pas nécessairement comment bien accueillir et servir une personne selon ses incapacités	Augmenter le niveau de connaissances des employés sur l'accueil et le service aux personnes handicapées, selon leurs incapacités	Formation et remise du guide mieux accueillir les personnes handicapées aux employés en contact avec le public	Disponibilité du guide aux réceptions des divers services	Service des ressources humaines	En continu
Mesures d'accessibilités aux services offerts					
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Intégrer les personnes handicapées à une activité sportive	Mise en place d'un service de prêt de lugiglace lors des séances de patinage libre au centre sportif Lacroix-Dutil	Achat d'un lugiglace et mise en place d'un service de prêt Annexe 3	Service des loisirs et de la culture	Avril 2026
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Intégrer les personnes handicapées à une activité sportive	Matériel spécialisé disponible pour l'utilisation des piscines au Complexe multisport (aquatique)	Disponibilité du matériel	Service des loisirs et de la culture	En continu
Difficulté d'accéder aux installations culturelles pour les personnes handicapées	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées au Centre culturel Marie-Fitzbach	Mettre à la disposition de la clientèle un fauteuil roulant	Disponibilité du fauteuil roulant	Service des loisirs et de la culture	En continu

Difficulté pour les familles d'accéder à des ressources pour les soutenir dans le développement du langage de leurs enfants	Rendre accessible des outils favorisant le développement du langage des enfants	Mise en place du programme biblio-jeux qui permet de rendre accessible des jeux éducatifs pour les enfants de 1 à 12 ans à la bibliothèque municipale. Ces derniers sont accompagnés d'une fiche d'orthophonistes de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin de permettre d'exploiter chaque jeu à son plein potentiel	Disponibilité des jeux éducatifs	Service des loisirs et de la culture	En continu
Difficulté pour les personnes avec une déficience visuelle d'utiliser des postes de travail à la bibliothèque	Rendre accessible l'informatique aux personnes avec une déficience visuelle	Logiciel disponible pour un poste de travail à la bibliothèque	Disponibilité du logiciel	Service des loisirs et de la culture	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les aménagements du jardin communautaire	Permettre une expérience inclusive	Présence de bacs de jardinage surélevés au jardin communautaire	Présence des bancs de jardinage surélevés	Service des travaux publics	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités culturelles	Permettre une expérience inclusive	Achat de livres audios et numériques à la bibliothèque municipale	Disponibilité de livres audio et numériques	Service des loisirs et de la culture	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités liées au loisir, au tourisme et à la culture	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées	Carte d'accompagnement loisir disponible qui accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne handicapée	Remise de la carte d'accompagnement loisir	Service des loisirs et de la culture	En continu

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Difficulté pour les personnes en situation de handicap d'accéder à un emploi	Améliorer la visibilité de nos offres d'emplois aux personnes en situation de handicap	Envoyer les offres d'emplois disponibles à l'organisme SEMO Chaudière-Appalaches	Date d'envoi	Service des ressources humaines	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès à un emploi	S'assurer d'effectuer un processus de recrutement sans discrimination	Remise du guide – « Recruter sans discriminer » au comité de sélection lors d'un processus de recrutement	Remise du guide « Recruter sans discriminer »	Service des ressources humaines	En continu

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et installations

Trottoir difficilement accessible ou inexistant	Améliorer l'accessibilité des lieux et édifices publics	Réfection et construction de trottoirs	Réalisation des travaux	Service des travaux publics et Services techniques	Août 2026
Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès aux stationnements qui leurs sont dédiés	Sensibiliser la population à respecter les espaces de stationnement pour les personnes handicapées	Publication Facebook à l'intention de la population pour les sensibiliser à l'utilisation des espaces de stationnement pour personnes handicapées	Date de la publication	Service des communications	Juillet 2026
Difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle de se déplacer	Avoir une vision des problématiques rencontrées par les personnes ayant une déficience visuelle sur l'utilisation du Taxibus	Avoir sur le conseil d'administration une personne ayant une déficience visuelle	Nomination du conseil d'administration du Taxibus	Service des finances	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées d'adapter un domicile	Diminuer les coûts pour construire une nouvelle résidence adaptée	Offre de la subvention pour nouvelle construction résidentielle adaptée Abolition des frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée du règlement sur l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation	Subvention disponible	Service de l'urbanisme	En continu

Difficulté pour les personnes handicapées d'avoir accès à un stationnement adapté pour eux	Améliorer la disponibilité du stationnement pour personnes handicapées et sa conformité	Mise en place de nouvelles normes touchant le stationnement pour les personnes handicapées en s'inspirant du « Guide en matière de stationnement pour personne handicapée à l'intention des municipalités »	Normes pour les stationnements pour personnes handicapées	Service de l'urbanisme	En continu
Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents					
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités culturelles	Améliorer la connaissance des intervenants du milieu sur l'offre de service culturelle au centre culturel Marie-Fitzbach	Concevoir une offre de service d'activité culturelle au centre culturel Marie-Fitzbach	Contacteur les associations locales et régionales	Service des loisirs et de la culture	Août 2026
Difficulté pour les personnes handicapées de se déplacer pour faire une demande de permis	Rendre plus accessible la demande de permis pour les travaux les plus courants	Service de demande de permis en ligne	Service en ligne	Service de l'urbanisme	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à des activités sportives	Améliorer la connaissance des intervenants du milieu et des personnes handicapées sur l'accessibilité des parcs de la ville et du Complexe multisport	Mettre à jour l'information d'accessibilité pour chacun des parcs et du Complexe multisport sur le site internet du Service des loisirs et de la culture	Mise à jour du site Internet	Service des loisirs et de la culture Service des communications	En continu
Difficulté à se déplacer pour une personne handicapée physiquement afin d'assister aux séances du conseil de ville	Rendre accessibles les séances du conseil de ville	Les séances du conseil de ville sont disponibles : <ul style="list-style-type: none"> . Télédiffusées sur une chaîne locale ; . Mises en ligne sur le site internet de la Ville de Saint-Georges ; . Rediffusées sur YouTube 	Diffusion des séances du conseil de ville	Service des communications	En continu

Mesures d'adaptation aux situations particulières, situation d'urgence, sécurité civile

Difficulté dans l'évacuation de personnes handicapées lors de sinistres	Établir un protocole pour l'évacuation des personnes handicapées	Mise à jour du plan des mesures d'urgence du centre culturel Marie-Fitzbach en tenant compte des personnes handicapées	Mise en place du plan des mesures d'urgence	Service des ressources humaines, Service des loisirs et de la culture et Service de la sécurité incendie	Août 2026
Les citoyens ne connaissent pas l'existence du registre des personnes handicapées ayant besoin d'assistance en situation d'urgence	Promouvoir l'inscription des citoyens handicapés au programme secours adapté	Réaliser une vidéo d'information portant sur le programme de secours adapté et le diffuser sur les réseaux sociaux	Vidéo disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Georges	Service de la sécurité incendie et Service des communications	En continu
Difficulté à communiquer rapidement et efficacement avec la population	Rejoindre rapidement les citoyens lors d'un sinistre	Mise en place d'un logiciel de messagerie CITAM (message enregistré, message texte, courriel) afin de rejoindre rapidement les citoyens	Logiciel de messagerie CITAM en place	Direction générale	En continu

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

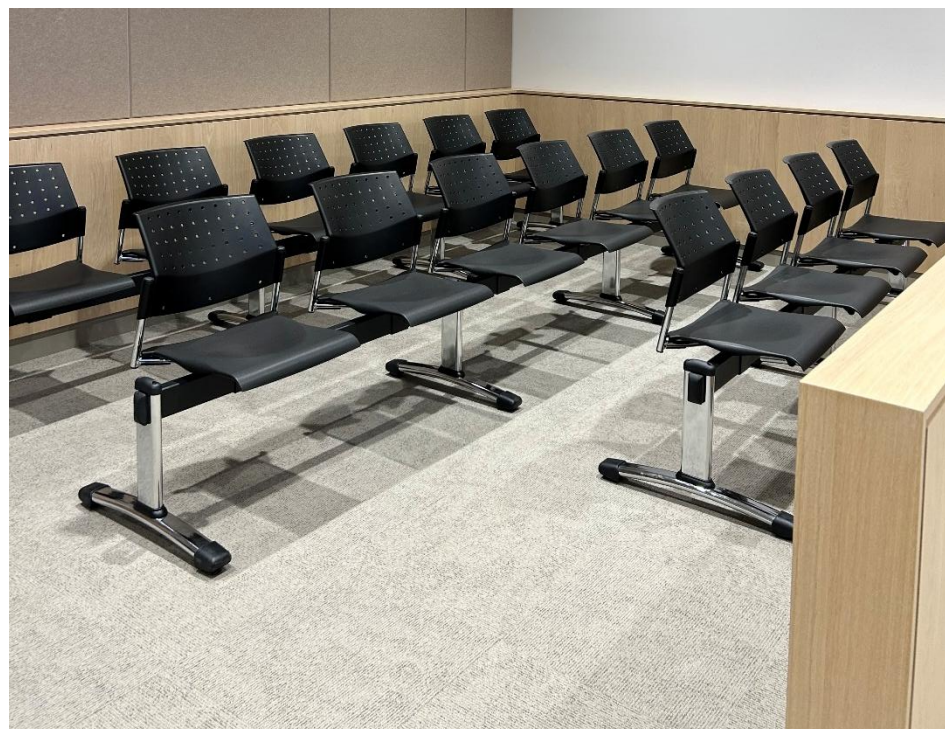
Difficulté d'utiliser l'aménagement du centre culturel Marie-Fitzbach	Favoriser la participation sociale des personnes handicapées au Centre culturel Marie-Fitzbach	Procéder à l'achat d'un deuxième fauteuil roulant et d'un abreuvoir adapté	Disponibilité du fauteuil roulant et mise en place d'un abreuvoir	Service des loisirs et de la culture	Août 2026
Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	Améliorer la participation des enfants handicapés	Procéder à l'achat d'accessoires sensoriels et d'équipements adaptés disponibles	Accessoires sensoriels et équipements adaptés disponibles	Service des loisirs et de la culture	En continu
Le manque d'accessibilité pour les personnes handicapées aux biens ou services fournis par la ville	Assurer l'exercice des droits des personnes handicapées lors des procédures d'approvisionnement	Modifier la politique d'approvisionnement en y intégrant la mention de tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées aux biens ou services faisant l'objet d'une procédure d'approvisionnement	Mise en application de la politique d'approvisionnement	Service des finances	En continu

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées ; notamment dans les lois, les règlements, les normes, les directives et les programmes sous la responsabilité de l'organisation

Difficulté pour les enfants handicapés d'intégrer un camp de jour	Améliorer l'intégration des enfants handicapés au camp de jour	Embauche d'accompagnateurs visant l'intégration d'enfants ayant un handicap (physique ou intellectuel) afin de pouvoir s'intégrer et participer aux activités	Dates des rapports d'embauche	Service des ressources humaines et Service des loisirs et de la culture	Juin 2026
Le manque d'accessibilité pour les personnes handicapées aux biens ou aux services fournis par la ville.	Assurer l'exercice des droits des personnes handicapées lors de procédures d'approvisionnement	Modifier le règlement sur la gestion contractuelle en y intégrant la mention de tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées en fonction du bien ou du service faisant l'objet d'une procédure d'approvisionnement	Date de résolution de la modification du règlement sur la gestion contractuelle	Services des finances	août 2026
Difficulté pour les accompagnateurs de bien encadrer les enfants qui ont des besoins	Augmenter le niveau de connaissance des accompagnateurs aux enfants selon leurs incapacités	Signature d'un protocole d'entente de collaboration et de soutien au programme de camp de jour de la Ville et le CISSS de Chaudière-Appalaches. Elle prévoit que le CISSS offre de la formation et du soutien-conseil au personnel de camp de jour ainsi que des plans d'interventions sur mesures pour certains enfants	Protocole d'entente de collaboration	Service des loisirs et de la culture	En continu

Annexe 1

Permettre une expérience inclusive par l'ajout d'un poste de témoin ajustable en hauteur ainsi qu'un espace dédié aux fauteuils roulants dans l'assistance.



Annexe 2

Permettre une expérience plus inclusive au Centre culturel Marie-Fitzbach par l'achat et la mise en place d'un abreuvoir adapté aux fauteuils roulants.



Annexe 3

Intégrer les personnes handicapées aux séances de patinage libre au Centre sportif Lacroix-Dutil en procédant à l'achat d'un lugiglace et en mettant en place un service de prêt.



8 | QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Si vous avez des commentaires ou des suggestions, vous pouvez communiquer avec Mme Marie-Pierre Desjardins, chef de Division – RH, dotation et santé-sécurité au (418) 228-5555 poste 3305 ou par courriel à marie-pierre.desjardins@saint-georges.ca



**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 22 septembre 2025 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Manon Bougie et Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Jean Perron, Serge Thomassin, Renaud Fortier, Olivier Duval, Tom Redmond et Jean-Pierre Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

RÉSOLUTION N° 25-14797

Adoption du plan d'action relatif aux obstacles
à l'intégration des personnes handicapées

ATTENDU : l'obligation des municipalités comptant plus de 15 000 habitants de produire chaque année, depuis 2005, un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées à la société;

ATTENDU : le plan d'action préparé par Mme Marie-Pierre Desjardins, chef de Division, RH – dotation et santé-sécurité en collaboration avec les services concernés, pour favoriser l'intégration des personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte le plan d'action relatif aux obstacles à l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE

CLAUDE MORIN
Maire

M^e ISABELLE BEAULIEU
Greffière

**Extrait certifié conforme,
à la Ville de Saint-Georges,
ce 24^e jour de septembre 2025**

Isabelle
Beaulieu

Signé numériquement par Isabelle
Beaulieu
DN : cn=Isabelle Beaulieu, c=CA, o=Ville
de Saint-Georges, ou=Secrétariat général
et greffe, email=isabelle.beaulieu@saint-
georges.ca
Date : 2025.09.24 12:02:42 -04'00'

M^e ISABELLE BEAULIEU
Greffière